

FICHE OPTIONS

Nom :

Prénom :

Classe à la rentrée 2023 :

6^e ☐ 5^e ☐ 4^e ☐ 3^e ☐

Elève entrant en **6^e** à la rentrée 2023

Enseignement obligatoire	Enseignement facultatif (points supplémentaires au Brevet), avec Présence obligatoire, une fois l'élève inscrit
Langue vivante 1	Langue vivante régionale
Anglais	Créole ☐
Important : Le choix du créole impose de suivre cet enseignement pendant 4 ans, c'est - à dire jusqu'à la fin de la 3 ^e . Aucun abandon possible en cours d'année ou en fin d'année scolaire, sauf si en 5 ^e , l'élève prend du latin : Dans ce cas, abandon du créole lors de l'entrée en 5 ^e .	

Elève entrant en **5^e** à la rentrée 2023

Enseignement obligatoire		Enseignement facultatif (points supplémentaires au Brevet) avec présence obligatoire, une fois l'élève inscrit	
Langue vivante 1	Langue vivante 2	Langue vivante régionale	Langue et culture de l'Antiquité
Anglais ☒	Espagnol ☒	Créole ☐	Latin ☐
Important : 1/ Latin et créole ne sont pas compatibles. On ne peut pas prendre les deux. 2/ Le choix du latin impose de suivre cet enseignement pendant 2 ans, c'est - à dire jusqu'à la fin de la 4 ^e (aucun abandon possible en cours d'année ou en fin de 5 ^e) 3/ Le choix du créole en 6 ^e impose de suivre cet enseignement jusqu'à la fin de la 3 ^e (sauf si l'élève a choisi de faire du latin en 5 ^e)			

Elève entrant en **4^e** à la rentrée 2023

Enseignement obligatoire		Enseignement facultatif (points supplémentaires au Brevet) avec présence obligatoire, une fois l'élève inscrit	
Langue vivante 1	Langue vivante 2	Langue vivante régionale	Langue et culture de l'Antiquité
Anglais ☒	Espagnol ☒	Créole ☐	Latin ☐
Important : 1/Latin et créole ne sont pas compatibles. On ne peut pas prendre les deux. 2/Le choix du latin impose de suivre cet enseignement pendant 2 ans, c'est - à dire jusqu'à la fin de la 4 ^e (aucun abandon possible en cours d'année) 3/Le choix du créole en 6 ^e impose de suivre cet enseignement jusqu'à la fin de la 3 ^e (sauf si l'élève a choisi de faire du latin en 5 ^e)			

Elève entrant en **3^e** à la rentrée 2023

Enseignement obligatoire		Enseignement facultatif (points supplémentaires au Brevet) avec présence obligatoire, une fois l'élève inscrit	
Langue vivante 1	Langue vivante 2	Langue vivante régionale	Langue et culture de l'Antiquité
Anglais ☒	Espagnol ☒	Créole ☐	Latin ☐
Important : 1/Latin et créole ne sont pas compatibles. On ne peut pas prendre les deux. 2/Le choix du latin impose de suivre cet enseignement pendant 2 ans, c'est - à dire jusqu'à la fin de la 4 ^e (aucun abandon possible en cours d'année ou en fin de 5 ^e) 3/Le choix du créole en 6 ^e impose de suivre cet enseignement jusqu'à la fin de la 3 ^e (sauf si l'élève choisit de faire du latin en 5 ^e)			

Signature des parents :